



République Française
Département de Loir-et-Cher
Commune de Chailles

DATE DE LA CONVOCATION
07 mai 2026

DATE D'AFFICHAGE
07 mai 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 23
Présents :

18 jusqu'à 19h06
19 jusqu'à 19h29
20 à partir de 19h30

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal Séance du 11 mai 2026

Le 11 mai 2026 à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Chailles, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Chailles, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Florent MARMAGNE, Maire.

Étaient présents :

Mme Mathilde BIGOT, Mr Philippe BOULAY, Mr Patrick CHATENIER, Mr Alexandre COUQUET (jusqu'à 19h06, soit jusqu'à la délibération n°041 032 022bis/2026 comprise), Mr Bruno FABA BELTRAN, Mr Romain GAUDELAS, Mme Valérie GAUDELAS, Mme Amandine GRANET, Mme Alexandrine LASSERON, Mme Nathalie LELARGE, Mme Vanessa MAHEU, Mr Florent MARMAGNE, Mr Benoît MOREL (jusqu'à 19h30, soit jusqu'à la délibération n°041 032 047/2026 comprise), Mr Olivier NUFFER, Mme Valérie NUFFER, Mr Laurent PETIT, Mr Nicolas PETRAULT, Mr Christophe PORCHER, Mme Petra STROINSKI, Mme Isabelle VIEVILLE.

Était absent représenté :

Mme COUSIN Carole a donné pouvoir à Mme NUFFER Valérie
Mr COUSIN Éric a donné pouvoir à Mr PETRAULT Nicolas
Mme WERLING-FLEURY Blandine a donné pouvoir à Mr MARMAGNE Florent
Mr MOREL Benoît a donné pouvoir à Mr PETIT Laurent

Était excusé :

Mr MOREL Benoît (jusqu'à 19h30, soit jusqu'à la délibération n°041 032 047/2026 comprise)
Mr COUQUET Alexandre (jusqu'à 19h06, soit jusqu'à la délibération n°041 032 022 bis/2026 comprise)

Était absent :

NEANT.

Secrétaire de séance : Mme MAHEU Vanessa

DEL n°041 032 042 / 2026 – 3.3 :

DOMAINES ET PATRIMOINE : Location d'un local au profit de l'ETAT en vue d'installer une brigade provisoire de GENDARMERIE NATIONALE en attendant la construction et la livraison de la nouvelle caserne.

Le Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29,
Vu le rapport présenté,
Vu les votes : POUR : 23, CONTRE : 00, ABSTENTION : 00

Décide

Article 1 :

de louer à l'ETAT, à compter du 01/07/2026, un local nu situé 78 Rue Nationale à Chailles, dans les conditions suivantes :

- Loyer annuel initial : 9 800,00 €
- Emprise Foncière : Al 471 et 500 pour environ 750 m²
- Charges locatives, impositions et contributions en lien avec l'immeuble loué à la charge du preneur

3505 14M 67

Envoyé en préfecture le 13/05/2026

Reçu en préfecture le 13/05/2026

Publié le

13 MAI 2026

S²LOW

ID : 041-214100323-20260511-041032042_2026-DE

Article 2 :

d'autoriser le Maire ou son représentant dûment habilité à mettre au point et à signer tous les actes et pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

Pour extrait certifié conforme
Chailles, le 12 mai 2026

Le Secrétaire de séance,

Vanessa MAHEU



Le Maire,

Florent MARMAGNE

